
	C.E.T. DE CRONFESTU	
	Valeurs particulières maximales admissibles dans les eaux	
	Type de fiche : Références de comparaison	
	Actualisation : le 10 février 2011	
	www.issep.be	

Thème : Seuils qualitatifs pour les eaux à l'émission (rejets) et à l'immission (eaux de surface et souterraines) fixés spécifiquement pour le C.E.T. de Cronfestu dans ses autorisations

VALEURS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX REJETS

Il n'y a pas de rejet sur le C.E.T. de Cronfestu. Les éventuels percolats s'infiltrent dans le sous-sol, directement du massif de déchets ou via un bassin d'infiltration.

VALEURS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX EAUX SOUTERRAINES

Ni le permis d'exploiter le C.E.T. ni aucune autre autorisation ne fixe de valeurs particulières pour les eaux souterraines au niveau du C.E.T. de Cronfestu.

Les conditions sectorielles spécifient que certaines valeurs médianes, représentatives du fond géochimique local sont disponibles par aquifère (ou par masse d'eau) sur le site internet de la Région wallonne. A Cronfestu, les piézomètres sont implantés dans l'aquifère de la Craie du Bassin de Mons. Pour cet aquifère, les valeurs moyennes publiées sur ce site internet (<http://environnement.wallonie.be/de/eso/atlas/>), et donc représentatives du fond géochimique local sont les suivantes :

- ❖ Chlorures : 44,8 mg/l ;
- ❖ Sulfates : 121 mg/l ;
- ❖ Nitrates : 24,4 mg/l ;
- ❖ Carbonates : 352,2 mg/l ;
- ❖ Calcium : 149,4 mg/l ;
- ❖ Magnésium : 10,5 mg/l ;
- ❖ Sodium : 27,3 mg/l ;
- ❖ Potassium : 4,61 mg/l ;
- ❖ pH : 7,1 ;
- ❖ Fluorure : 0,2 mg/l ;
- ❖ Ammonium : 0,08 mg/l.

VALEURS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX EAUX DE SURFACE

Ni le permis d'exploiter le C.E.T. ni aucune autre autorisation ne fixe de valeurs particulières pour les eaux de surface au niveau du C.E.T. de Cronfestu.